

Jean-Pierre Sueur a signé trois amendements qui seront soumis à la commission spéciale du Sénat sur la réforme territoriale.

Le premier crée une région associant l'Aquitaine, Jean-Jacques Filleul et Jeanny Lorgeoux. Le troisième permet, entre la promulgation de la loi et 2020 aux départements d'opter pour un changement de région dès lors qu'ils le souhaitent et que la région de départ et la région d'accueil en seront d'accord. Il est co-signé par Didier Guillaume, président du groupe socialiste et les membres de ce groupe.

>> [Les trois amendements](#)

.